

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Tel : 04.67.10.42.42

Marché de fournitures

**Avis d'appel public à la
concurrence**

Objet du marché ordinaire

Mise en œuvre d'une solution logicielle pour les services de l'enfance :
scolaire, periscolaire, petite enfance et loisirs.

Numéro de Marché : 17- 03

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Mise en œuvre d'une solution logicielle pour les services de l'enfance : scolaire, périscolaire, petite enfance et loisirs.

Changement de logiciel, le système doit couvrir la gestion complète des activités présentes et à venir des services scolaire et périscolaires, petite enfance : préinscription, inscription jusqu'à l'encaissement, ainsi que la maintenance.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

Territoire communal de la ville de Juvignac (site dans le CCTP)

Code NUTS : FR813

Conformément à l'article par 6 du décret relatif aux marchés publics, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

La durée du marché est fixée selon les modalités prévues dans le cahier des charges.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature avec formulaires français :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- ✓ Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet du marché sur 3 ans.
- ✓ Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels
- ✓ **Capacité technique et professionnelle :**

- ✓ Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- ✓ Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution du marché.
- ✓ Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années

Présentation de candidature sous forme de DUME: L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.

Procédure : MAPA ouvert. La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 17-03

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/03/2017

Date limite de réception des offres : 11/04/2017 à 12h00

Date limite pour la réception des demandes de DCE ou pour l'accès au DCE : 03/04/2017 à 17H00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est délivré sur demande par le pouvoir adjudicateur.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr>

Le téléchargement n'est pas l'unique moyen d'obtention du DCE.

Obtention des documents de consultation en dehors du profil d'acheteur: Les pièces du DCE sont disponibles sur demande écrite auprès du service des marchés publics de la ville de Juvignac.

Adresse de retrait des dossiers :

Ville de Juvignac

Adresse : 997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Tél : 0467104242

Poste : 0467104230

Mél : marchespublics@juvignac.fr

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par la demande de paiement est établi par le titulaire sous forme libre.

La demande de paiement mentionne le détail des prix unitaires, le numéro du marché 17-03

Modalités de financement des prestations : par virement administratif.

selon l'article 98 du code des marchés publics.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- ✓ en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- ✓ en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

Tél: 04.6754.81.00

Fax : 04.6754.81.56

Adresse Internet (URL): greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Conditions de remise des candidatures et des offres

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics. **Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.** La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

pour les renseignements d'ordre administratif :

ville de Juvignac

Adresse : 997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac
Tél : 04.67.10.42.42
Fax : 04.67.10.40.49
Adresse Internet : <http://ville-juvignac.fr>
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h
13h30 - 17h30

pour les renseignements d'ordre technique :

Ville de Juvignac
Correspondant : Mme Beatrice DUVERGER
Adresse : 997 les Allées de L'Europe
34990 Juvignac
Tél : 04.67.10.42.42
Poste : 04.67.10.42.34
Fax : 04.67.10.40.49
Mél : informatique@juvignac.fr
Adresse Internet : <http://juvignac.fr>
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h
13h30 - 17h30

Adresse de retrait des dossiers :

Ville de Juvignac
Correspondant : service des marchés publics
Adresse : 997 les Allées de L'Europe
34990 Juvignac
Tél : 04.67.10.42.42
Poste : 04.67.10.42.30
Fax : 04.67.10.40.49
Mél : marchespublics@juvignac.fr
<https://marches-securises.fr>
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Adresse de remise des offres :

Ville de Juvignac
Correspondant : service des marchés publics
Adresse : 997 les Allées de L'Europe
34990 Juvignac
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30
Tél : 04.67.10.42.42
Poste : 04.67.10.42.30
Fax : 04.67.10.40.49

Adresse Internet : <https://marches-securises.fr>